

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 21  
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 5 mars, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à l'Espace Culturel du Crozuy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> mars 2021

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON  
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL  
Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme  
MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M.  
TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme  
WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme  
DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard

ABSENTS : M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. Bernard SAUVAGNAC), Mme  
MOUMIN Manon (Pouvoir à M. VALADON Thierry).

Secrétaire de séance : M. Joël LARROQUE

Affiché le : 10/03/2021

#### 14. Attribution marché relatif aux travaux de menuiseries bois.

Dans le cadre de l'installation du nouveau mobilier dans la bibliothèque et de la restauration de l'ancien mobilier il est nécessaire de réaliser les travaux de menuiserie bois suivants :

- réalisation d'une table sur mesure pour l'espace multimédia et de casiers en bois pour l'entrée de la bibliothèque,
- restauration des tables de l'ancienne salle du conseil municipal.

A ce titre et conformément à l'article R 2122-8 du Code de la commande publique qui dispense les marchés publics qui répondent à un besoin d'une valeur inférieure à 40 000 € HT des obligations de publicité et de mise en concurrence formalisées, trois demandes de devis ont été effectuées.

A l'issue de cette consultation non formalisée, trois devis ont été remis par les entreprises suivantes :

- Leclerc menuiserie,
- L'esprit menuiserie,
- JANET.

Après analyse des offres proposées, l'offre la plus avantageuse économiquement et techniquement est celle de l'entreprise l'esprit menuiserie.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise L'esprit menuiserie d'un montant de 9 137,08 € TTC, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire,**  
**Philippe JANICOT**

